

Profession de foi de la liste

« Représentants des Enseignants-chercheurs de la Faculté de Psychologie : impartialité et collectif »

Élections du bureau de la Faculté de Psychologie / Décembre 2023

Membres de la liste :

- Lyda Lannegrand
- Gaël Jobard
- Camille Ouvrard-Brouillou
- Théodore Alexopoulos (*responsable Mention Licence*)
- Katia M'baïlara
- Greg Décamps (*responsable mention Master*)

Liste soutenue par :

- Christelle Robert (candidate à la direction de la Faculté)
- Alice Follenfant (candidate à la direction adjointe de la Faculté)

Au travers de cette profession de foi, nous souhaitons vous présenter **les grandes orientations et valeurs** qui guideront les projets que nous construirons tous ensemble et les actions qui en découleront : garantir un fonctionnement collectif et démocratique, veiller à partager les informations et à communiquer auprès des acteurs de la faculté, de sorte à mieux les impliquer dans le collectif, œuvrer pour améliorer les conditions de travail, et soutenir la cohérence des activités et des projets pédagogiques.

Fonctionnement collectif et démocratique

Notre souhait est de mener notre mission dans un **esprit à la fois impartial et collectif**, en respectant et promouvant un **fonctionnement éthique, transparent et démocratique**. Dans cet esprit, nous travaillerons dans la continuité du travail engagé par les équipes précédentes, en proposant également de nouvelles orientations et d'autres modes de fonctionnement.

Il s'agira de faire de l'assemblée de faculté (AF) un dispositif permettant de **discuter, débattre et voter** des décisions collectives : **impliquer le collectif dans les décisions qui impliquent le collectif**.

Communiquer pour mieux s'impliquer

Veiller à partager les informations auprès des acteurs de la faculté de sorte à mieux les impliquer dans le collectif, en :

- **S'assurant que tous les EC de la faculté puissent avoir le même niveau d'information.** Au-delà des AF qui seront des lieux de discussion et de débats, nous souhaitons définir d'autres modalités pour diffuser les éléments d'information n'appelant pas de discussion.
- **Faisant en sorte que l'information circule de façon optimale dans les deux sens :** des instances de l'université vers les EC de la faculté, mais également dans l'autre sens.
- **Diffusant des informations claires aux collègues biats** (secrétariats pédagogiques et services de scolarité) sur tout élément les concernant directement ou concernant les étudiants avec lesquels ils/elles sont en contact.
- **Veillant à ce que les étudiants aient une information claire et précise** pour tout élément d'information les concernant.

Améliorer les conditions de travail

Œuvrer pour améliorer les conditions de travail, en :

- **Équilibrant** les temps dédiés aux différentes activités, de sorte à pouvoir assurer nos missions d'EC (pédagogie, recherche, administratif) de manière plus sereine.
- **Anticipant** les différents dossiers, groupes de travail et réunions afin d'éviter au maximum de travailler dans l'urgence.
- **Garantissant une répartition équitable des moyens :** déterminer qui peut demander quoi et comment afin d'avoir une meilleure visibilité de la répartition des moyens financiers.
- **Soutenant le rôle de la CPR** pour défendre le maintien des postes et les demandes de création de postes au regard des besoins pédagogiques et du sous-encadrement actuel dans notre composante.

Aligner les projets pédagogiques et les moyens

Soutenir la cohérence des activités et des projets pédagogiques, en :

- **Garantissant l'alignement** entre les objectifs de la formation, les modalités d'enseignements et les modalités d'évaluation, pour mieux correspondre aux compétences visées au regard des moyens alloués.
- **Soutenant la mise en œuvre des projets recensés** dans les feuilles de route Licence et Master (accréditation 2022-27) en coordination avec les responsables de mention.
- **Discutant ensemble et en décidant collectivement** toute proposition de projet pédagogique ou de modification de l'offre de formation.
- **S'assurant que toute modification de l'offre de formation s'accompagne des moyens nécessaires** et n'alourdit pas les activités des EC, des collègues biats (secrétariats pédagogiques et service de scolarité) et des étudiants.
- **Recensant et valorisant les dispositifs d'accompagnement des étudiants** existants en coordination avec les collègues de la faculté et les services de l'université concernés.

Si vous vous retrouvez dans ces orientations et valeurs, alors embarquez avec nous !

Nous tiendrons la barre mais nous n'irons nulle part sans vous. Nous avons besoin de l'ensemble des membres de la faculté pour avancer, et nous pensons que les actions collectives peuvent nous emmener loin.